DEMANDE DE LABELLISATION E3D

L'école ou l'EPLE :

Nom : Ecole Maternelle Marie Curie

Adresse : 16 place du général de gaulle - 59700 Marcq-en-Barœul

UAI:

Téléphone : 03.20.98.48.48 Courriel : ce.0591760t@ac-lille.fr

Nom du directeur, de la directrice ou du, de la chef d'établissement : Corinne Pons

Référent, référente EDD (nom et qualité) : Audrey VERHOEVEN, conseillère pédagogique générale

Circonscription (pour les écoles du 1er degré) : Lille 1 Marcq

Les écoles et les EPLE qui souhaitent obtenir une labellisation E3D doivent compléter ce dossier en format numérique. Il est conseillé de se référer à la <u>note de service n°2013-111 du 24 juillet 2013</u> avant de renseigner les différentes rubriques. Cette note précise les attentes pour chacune d'entre elles. Trois niveaux de labels sont possibles : niveau 1 « Engagement de la démarche » ; niveau 2 « Approfondissement » ; niveau 3 « Déploiement ».

La rubrique « <u>L'état de la démarche</u> » vous permet d'expliciter le niveau de labellisation demandé par votre école ou EPLE.

Les 3 niveaux de labellisation possibles sont les suivants :

Niveau 1 : Engagement de la démarche

La démarche E3D prend explicitement en compte les relations entre l'environnement, la société, l'économie, voire d'autres dimensions propres au développement durable ; la démarche E3D est présentée au conseil d'administration ou au conseil d'école pour être inscrite dans le projet de la structure scolaire ; le choix du ou des différents partenaires territoriaux a eu lieu en fonction de critères adaptés aux besoins de l'école ou de l'EPLE. Le dialogue avec le ou les partenaires est engagé.

Niveau 2: Approfondissement

Une formation progressive au développement durable des personnels enseignants et d'encadrement est menée, une coordination interne de l'ensemble des activités ayant trait au développement durable (les enseignements, les différents projets dont les ateliers scientifiques, les sorties scolaires, les classes nature...) est mise en place ; il y a émergence d'une culture commune avec les partenaires, qui se traduit dans le fonctionnement et les réalisations attachés au projet ; des actions de valorisation et de communication ont eu lieu ou sont programmées.

Niveau 3 : Déploiement

Le fonctionnement de l'école ou de l'EPLE est globalement modifié et permet d'établir clairement sa contribution à « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » ; des actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs sont montées ; une éthique du développement durable propre à la structure impliquée, sous la forme par exemple de l'adhésion à une charte, est développée ; la stratégie de pérennisation est clairement énoncée.

Restitution:

Les labels sont délivrés lors d'une cérémonie au cours de laquelle les actions sont mises en valeur. Une présentation de ces actions est publiée sur le site Éducation au Développement Durable de l'académie de Lille, http://edd.ac-lille.fr.

En annexe de ce document, vous trouverez un tableau présentant la campagne de labellisation 2015. Il donne le nom des écoles et des EPLE et le niveau de labellisation obtenu. Vous pouvez vous référer aux diaporamas présentés sur le site EDD pour avoir des exemples d'actions, http://edd.ac-lille.fr/labels-e3d.

Accompagnement:

Pour obtenir des informations complémentaires, les écoles sont invitées à se rapprocher des référents EDD des circonscriptions et les EPLE de Cyrille LARAT IEN/ET, cyrille.larat@ac-lille.fr.

Vous êtes invité à remplir les champs suivants :

La description de la démarche : Comment s'est fait le diagnostic ? Quels sont les sujets abordés ? Comment les disciplines s'emparent-elles de la démarche ? Quelles sont les conséquences éventuelles dans l'activité et le fonctionnement de l'école ou de l'EPLE ? Quels sont les projets envisagés ou mis en œuvre ? Quel est le rôle du ou de la référent(e) EDD ?

Diagnostic : l'école Marie Curie est une école de ville. Les élèves ont peu de contacts avec la nature. Il s'agit de faire découvrir aux élèves un milieu différent du leur grâce à la création d'un coin nature.

Les modalités de la mise en œuvre : Précisez comment la démarche engagée prend en compte les dimensions environnementale, sociale et économique. Vous pouvez préciser les autres dimensions abordées (culturelle par exemple).

Exploitation d'un petit jardin de ville avec des carrés de terre :

- faire vivre un coin nature au fil des saisons : désherber, semer, entretenir, récolter, protéger...
- découvrir le monde du vivant : les manifestations de la vie végétale, le développement d'un végétal . Elargissement:
- réflexion à mener avec les élèves autour de l'écologie: nature à protéger, nécessité de prendre soin du sol (pas de produits chimiques, compost...)
- éducation à la santé : apprendre à bien se nourrir (manger des fruits et légumes)
- éducation au goût : goûter les fruits de saisons,

Double mise en œuvre :

- dans le cadre du décloisonnement (déjà basé sur la découverte du monde),
- dans le cadre des TAP (activité jardinage)

L'intégration au projet d'école ou au projet d'établissement : Date d'inscription de la démarche au projet et axe(s) de travail par exemple.

Axe 1 du projet d'école :

- priorité retenue : stimuler la curiosité de tous les élèves
- action envisagée : rendre les enfants acteurs de leurs apprentissages en favorisant la pédagogie par projet.

La formalisation des partenariats : Qui sont les partenaires (collectivité(s) territoriale(s) ? association(s) ? entreprise(s) ? agence(s) et service(s) déconcentré(s) de l'état ? etc.

Parallèlement les élèves font des sorties et mènent des activités en rapport avec le projet :

- Sortie à la ferme pour les élèves de tps-ps (chaque année)
- Sortie au marché pour acheter des légumes et des fruits. Faire de la soupe et de la compote en tps-ps
- Visite des serres de la ville
- Une sortie au parc Mozaic pourrait être envisagée avec les gs (dimension plus culturelle avec la découverte d'autres jardins)

Partenariat:

La mairie de Marcq-en- Baroeul et les ATSEMS dans le cadre d'activités de jardinage lors des TAP.

<u>Le projet de communication sur la démarche :</u> Au sein de l'école ou de l'EPLE (tout au long de l'année, lors des portes ouvertes, etc.) et vers le grand public (articles de presse, évènements organisés, etc.)

- 1	∟a démarche ser	a communiquée	au premier	conseil	d'école d	e l'année	scolaire	2016-201	7
-----	-----------------	---------------	------------	---------	-----------	-----------	----------	----------	---

Des photos seront mises sur l'ENT

<u>L'état de la démarche</u> : Trois niveaux de labellisation sont possibles : engagement, approfondissement ou déploiement de la démarche (voir page 1).

Précisez le niveau de labellisation demandé :

- Niveau 1
- O Niveau 2
- O Niveau 3

Expliquez votre choix.

- Ce projet en lien avec le projet d'école sera présenté en conseil d'école et sera initié lors de l'année scolaire 2016-2017
- Lien avec les TAP
- Engagement de tous les élèves de l'école de la tps à la gs
- Engagement de toute l'équipe (enseignants et ATSEM dans le cadre des TAP)

Signatures du directeur ou de la directrice de l'école et de l'IEN de circonscription ou signature du ou de la chef d'établissement.

L'Inspectrice de l'Education Nationale

Marie-Françoise GODON

Corinne Pons Directrice

écde n. Curie

IEN